

## L'épilepsie : victime historique de stéréotypes

*À l'occasion de la Journée Européenne de l'Épilepsie qui se déroule ce lundi 10 février, la Ligue francophone belge contre l'Épilepsie met en exergue la connaissance et la perception de cette affection neurologique sur le territoire par le biais de 3 enquêtes réalisées auprès du grand public<sup>1</sup>, des professionnels de la santé<sup>2</sup> et des patients<sup>3</sup>. En Belgique, l'épilepsie touche 60.000 personnes, soit 1 sur 150.*

*Les résultats de ces études témoignent des nombreux préjugés qui entourent encore cette affection, de la forte stigmatisation qui en découle ainsi que des lourdes conséquences psycho-sociales qu'elle peut entraîner tant pour les personnes qui en sont atteintes que pour leur entourage.*

**Bruxelles, le 6 février 2014** – Afin de traduire au niveau national la problématique de l'événement européen, dont le thème porte cette année sur « **L'épilepsie, c'est d'avantage que les crises** », la Ligue francophone belge contre l'Épilepsie dévoile aujourd'hui les résultats de 3 études réalisées en Belgique. Se faisant l'écho de l'initiative à l'échelle du Vieux Continent, la Ligue accorde une importance toute particulière à l'aspect stigmatisation (discrimination, inégalité, exclusion sociale, problèmes au travail...) et à la nécessité d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille.

Alors que 46% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête grand public affirment connaître des personnes atteintes d'épilepsie dans leur entourage, il est étonnant de constater que 32% des sondés sont sans savoir que cette dernière n'est pas une maladie mentale (contre 3% pour les professionnels de la santé et 7% pour les patients et leurs proches) et que 40% d'entre eux ne savent pas qu'il s'agit d'une affection du cerveau.

La méconnaissance de l'épilepsie est telle que 65% de la population ne savent pas que les crises d'épilepsie ne sont pas uniquement caractérisées par des convulsions et une perte de connaissance. 60% des répondants sont également convaincus qu'il convient d'insérer un objet entre les dents de la personne épileptique en pleine crise afin d'éviter qu'elle ne se morde la langue ou ne s'étouffe, alors que paradoxalement, cette mesure peut s'avérer dangereuse pour le patient. En outre, 46% d'entre eux ne sont pas conscients que, dans la majorité des cas, cette affection peut être traitée efficacement à l'aide de médicaments. Enfin, 92% des personnes interrogées pensent que les autorités compétentes ne communiquent pas suffisamment autour de l'épilepsie et qu'elles ne sont pas assez informées sur cette maladie neurologique courante touchant plus de 200 millions de personnes dans le monde. Seuls 27% d'entre elles ont ainsi estimés correctement le nombre de personnes souffrant d'épilepsie en Belgique, et ce alors qu'il s'agit de la deuxième affection neurologique la plus courante après la migraine.

La stigmatisation associée à l'épilepsie est liée au manque de connaissance de cette maladie (ce que corroborent plus de 15 % des sondés parmi le grand public) ainsi qu'au caractère imprévisible des crises engendrant une exclusion sociale. Les patients se voient ainsi confrontés au sous-emploi ou attribués des fonctions en dessous de leurs compétences réelles à cause de leur maladie, mais aussi et surtout de la perception que les employeurs ont de cette affection. Les résultats de l'enquête grand public confirment cette triste réalité puisque 48% des répondants sont d'avis qu'il est plus difficile pour une personne atteinte d'épilepsie d'obtenir un emploi stable.

<sup>1</sup> L'étude auprès du grand public a été réalisée en janvier 2014 sur un échantillon de 404 personnes.

<sup>2</sup> L'étude auprès des professionnels de la santé a été réalisée en janvier 2014 sur un échantillon de 99 personnes.

<sup>3</sup> L'étude auprès des patients et de leurs proches a été réalisée en janvier 2014 sur un échantillon de 100 personnes.

« Lorsqu'on sait que 60.000 personnes atteintes d'épilepsie ont été stérilisées aux USA entre 1907 et 1960, ou encore que le mariage des personnes présentant une épilepsie a été interdit en Europe en 1939, il est grand temps d'appuyer la lutte contre les stéréotypes négatifs et de réduire l'expérience de la stigmatisation afin d'améliorer considérablement la qualité de vie des patients et de leur famille », souligne le Docteur Ossemann, Président de la Ligue francophone belge contre l'Épilepsie. « Nous espérons dès lors que les résultats révélés par ces enquêtes participeront à l'évolution progressive des mentalités et permettront d'éclaircir les zones d'ombres qui planent encore trop souvent autour de cette maladie. »

De façon assez surprenante, les idées fausses et les stéréotypes sont également ancrés dans les esprits des professionnels de la santé et des patients. Ainsi, 12% et 35% des personnes sondées au sein de ces deux groupes pensent respectivement que les patients prenant des médicaments contre l'épilepsie devront continuer ce traitement tout au long de leur vie. De la même manière, 97% des professionnels et 96% des patients et de leurs proches ne savent pas qu'il suffit généralement de doubler ultérieurement la dose prescrite lorsqu'on oublie ses antiépileptiques durant une journée. En outre, il est intéressant de constater que 52% et 60% d'entre eux pensent respectivement que les mères sous antiépileptiques ne peuvent pas allaiter et qu'il n'est pas possible pour une personne atteinte d'épilepsie de maîtriser ses crises en recourant à des méthodes psychologiques (48% des professionnels contre 53% des patients).

Afin d'enrichir les connaissances des patients, des professionnels de la santé et de la population sur l'épilepsie, la Ligue francophone belge contre l'Épilepsie lance également un programme de conférences sur deux ans, dont la première aura lieu **ce lundi 10/02 à 20h00**. Elle portera sur « **Le travail et la personne souffrant d'épilepsie** » et sera donnée par le Dr. Ossemann au Siège social de la Ligue à Forest (49 avenue Albert à 1190 Bruxelles).

### **À propos de la Ligue francophone belge contre l'Épilepsie (LFBE)**

La LFBE a pour but de promouvoir le bien-être des personnes atteintes d'épilepsie en Communautés française et germanophone de Belgique. Afin de se donner les moyens de ses ambitions, l'association soutient la recherche en épileptologie, communique vers le corps médical et la population, informe les pouvoirs publics et organise ainsi que coordonne des services d'aide psycho-sociale.

L'un de ses objectifs premiers est de démystifier l'épilepsie en sensibilisant le plus grand nombre par le biais de séances d'information et de matériaux didactiques (brochures, dépliants, articles scientifiques, site Internet, etc.). La LFBE dispose en outre d'un centre de documentation basé à Bruxelles.

[www.ligueepilepsie.be](http://www.ligueepilepsie.be)

#### **Siège social :**

Avenue Albert 49 - 1190 Bruxelles

Tel. : 02/344 32 63 - Fax : 02/343 68 37

E-mail : [epilepsie.lfbe@skynet.be](mailto:epilepsie.lfbe@skynet.be)

[Centre de Documentation](http://www.ligueepilepsie.be) : 02/344 32 63 ou [info@ligueepilepsie.be](mailto:info@ligueepilepsie.be)

#### **Contact presse**

Florence Burhin

Vademecom

T : +32 (0)2 269 50 21

M : +32 (0)498 85 48 82

[fb@vademecom.be](mailto:fb@vademecom.be)